

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Protection et de Sauvegarde de la Butte d'Orgemont (APSBO)

Samedi 19 septembre 2020, à 10h30, Mairie de Quartier d'Orgemont à Argenteuil

L'assemblée générale, initialement prévue en avril, a été reportée exceptionnellement en septembre à cause de la crise sanitaire du COVID-19.

Rapport moral et d'activités présenté par Colette :

Les principales actions de l'association durant l'année écoulée ont été la participation à la Commission de Suivi de Site (CSS) de la carrière Sovérini, les interventions pour la propreté et la quiétude de la Butte côté Stalingrad, le suivi du projet LIDL, l'organisation de la fête des voisins, la préparation de la chasse aux œufs qui a malheureusement été une nouvelle fois annulée.

Aménagement de la Butte d'Orgemont (côté Stalingrad) :

Problème persistant des déchets, feux/barbecues et présence de motos/quads sur la Butte. Les panneaux d'interdiction de dépôt des déchets, de feux/barbecues, de circulation d'engins à moteur... sont trop petits. L'APSBO a proposé à l'Agence des Espaces Verts d'Île de France (AEV) d'installer des panneaux avec des pictogrammes de grande taille. Un modèle de panneaux a été soumis à l'AEV et accepté par celle-ci. Les panneaux devraient être posés à l'automne à chaque entrée de cet espace naturel sensible.

Par délégation de l'AEV, les services municipaux ont ajouté des sacs poubelles au pied de quelques arbres et se chargent de les vider.

Pour rappel, la Police Municipale n'est pas autorisée à intervenir à l'intérieur du parc.

Mme Misko signale des problèmes d'alcoolisation de personnes sur le parking près du moulin suivis de tapages nocturnes en haut de la rue du clos des Moines. Il lui est demandé de fournir un relevé détaillé des faits constatés et l'APSBO engagera une action auprès de la Mairie, du sous-préfet et de l'AEV.

Mme Misko demande également de mettre des potelets sur les trottoirs des 2 côtés du haut de la rue du Clos des Moines pour empêcher les stationnements gênants.

Mr Pétavy demande qui sont les responsables patrimoniaux et sécurité de la Butte. Le site est propriété de la région Ile de France. La sécurité incombe à la Police Nationale.

Des activités d'aéromodélisme ont été constatées sur la Butte. Colette les a signalées à l'AEV qui a confirmé qu'elles sont interdites. Cette interdiction sera ajoutée sur les panneaux d'informations aux entrées du site.

Le samedi 18/09 a lieu le World Cleaning Day. Colette propose qu'un nettoyage de la Butte soit fait en dehors de cette journée mondiale. Il pourrait être organisé avec la Mairie de Quartier et l'association Asparagus.

Aménagement de la Butte d'Orgemont (Carrière « Sovérini » côté République) :

Depuis début 2016, une nouvelle Commission de Suivi de Site a été constituée par la sous-préfète de l'époque. Cette CSS remplace l'ancienne Commission Locale (CLIS) qui ne s'était pas réunie entre 2013 et 2015. L'APSBO participe à cette CSS ainsi que d'autres associations et des représentants des riverains. Une CSS s'est tenue le 09 septembre 2020.

Rappel : l'exploitation de la carrière s'est arrêtée au début des années 1930. Le remblaiement a commencé en 2000 avec un apport prévu de 800 000 m³ de terre. Cette quantité a été largement dépassée.

Un arrêté préfectoral pris fin 2018 impose une fin définitive des travaux de remblaiement et une livraison du site par la société Butte d'Orgemont à l'AEV pour janvier 2022. Ensuite l'AEV procédera à l'aménagement du site et communiquera une date d'ouverture au public. L'Agence des Espaces Verts de la région Ile de France (AEV) est propriétaire du terrain mais n'en a pas la jouissance jusqu'à la fin des travaux.

Les riverains devront clôturer leur terrain. Les clôtures le long du domaine public sont à la charge de la société Butte d'Orgemont. Il est prévu un grillage à moutons, ce qui paraît notoirement insuffisant. Prévoir un courrier pour interpeller le sous-préfet Mr Malizard, l'AEV et la Mairie sur les risques d'une telle clôture. Il serait possible également de solliciter un article dans le Parisien.

Un riverain de la carrière côté rue de la République, Mr Borella, souhaite racheter une bande de terrain de la carrière le long de sa propriété. Mr Trivella de la société Butte d'Orgemont procédera à un bornage, mais l'AEV ne peut pas vendre.

La prochaine réunion de la CSS est prévue le 10 juin 2021.

Projet LIDL sur le site SIFRU avenue de Stalingrad :

En mai 2019, le permis de construire a été annulé. LIDL a contesté cette décision en déposant un recours devant le tribunal administratif. Le recours n'a pas encore été jugé.

La Mairie s'est engagée sur une modification du Plan Local d'Urbanisme pour faire du site SIFRU une zone verte ou zone urbaine avec beaucoup de contraintes. Où en est la préparation de cette modification qui pourrait intervenir début 2021 ? Un rendez-vous sera demandé à Mr le Maire.

Un panneau annonçant un futur magasin LIDL a été vu près du stade Auguste Delaune. S'agit-il d'un projet remplaçant celui du site SIFRU ?

Avenir du Moulin d'Orgemont :

Le manège a été vendu au musée des Arts Forains. Le moulin serait vendu à une société du type gestionnaire de guinguettes. Information à vérifier.

Rapport financier présenté par Guy Dassonville :

Compte courant :

Solde début 2019 : 778,32 €

Solde fin 2019 : 705,21 €

Les dépenses ont été de 403,11 € :

Matériel plastification 160,15 €

Pot de l'amitié : 23,98 €

Assurance : 111,67 €

Site Internet : 57,31 €

Location salle 50 €

Les recettes des adhésions ont été de 330 €

Il y a également 1514,78 € sur un Livret Bleu et 4,60 € sur le compte dédié au dossier LIDL.



Election pour le Conseil d'Administration :

Jean-Pierre Rouzic et Claudine Elisseev, Abdelhadi Zahouani, membres sortants du CA, ne sont pas portés candidats.

Les autres membres du CA sont reconduits dans leurs fonctions.

Composition du nouveau CA : Colette Six, Gilles Lorient, Roger Guédin, Anne Gellé, Gérard Testa, Guy Dassonville, Jean-Michel Reypin, Marine Chailloux, Guillaume Desjobert

Election du bureau :

Composition du bureau :

Présidente : Colette Six

Trésorier : Guy Dassonville

Trésorier-adjoint : Jean-Michel Reypin

Secrétaire : Gilles Lorient

A 13h00 l'ensemble des sujets proposés ayant été soumis au débat, la présidente déclare que l'assemblée générale est close et remercie les participants.

La rencontre se termine par un moment convivial.
